

Table Ronde n° 4 : Promotion des partenariats, renforcement des capacités et mise en commun des meilleures pratiques à tous les niveaux, y compris aux niveaux bilatéral et régional, dans l'intérêt commun des pays et des migrants

Vendredi, le 15 septembre 2006, 15 à 18 heures

Résumé du président

**S.E. M. Jean-François Ndongou, Ministre Délégué auprès du
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la
Francophonie et de l'Intégration Régionale du Gabon**

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs

Je suis chargé de vous résumer les délibérations qui se sont tenues à la Table ronde n° 4, qui a débattu du thème central : « *Promotion des partenariats, renforcement des capacités et mise en commun des meilleures pratiques à tous les niveaux, y compris aux niveaux bilatéral et régional, dans l'intérêt commun des pays et des migrants* ». Notre discussion, qui a été profonde et bien articulée, est arrivée aux conclusions suivantes :

Il y a eu un consensus général sur le fait que la coopération internationale est essentielle pour promouvoir les bienfaits des migrations internationales et pour traiter de leurs aspects problématiques. La coopération internationale pourrait se faire à plusieurs niveaux. Des négociations bilatérales et accords formels sont nécessaires pour arriver à des résultats concrets et pour renforcer la collaboration sur des sujets ponctuels. Mais comme les migrations mettent en jeu un ensemble de pays, la coopération multilatérale est également nécessaire. La plupart des participants ont donné des exemples de processus multilatéraux qui ont abouti à des résultats aux niveaux sous-régional et régional. Ces processus comprennent un éventail d'activités allant de réunions consultatives informelles, qui ont contribué à accroître la compréhension entre différents acteurs et à établir un terrain d'entente entre les différents pays, jusqu'à la mise en place d'institutions formelles qui ont œuvré à la promotion de l'intégration régionale ainsi qu'à la facilitation du mouvement des personnes. Les participants se sont également mis d'accord sur le fait que ces processus, qui sont à des stades différents de mise en oeuvre, sont utiles, devraient être soutenus et pourraient sans doute être renforcés par un dialogue à un niveau plus élevé.

Certains participants ont exprimé leur soutien à une poursuite du dialogue au niveau mondial. Plusieurs orateurs ont accueilli favorablement la proposition du Secrétaire

L'importance de promouvoir des partenariats et de renforcer les capacités pour aborder les problèmes posés par les migrations internationales comme composante de développement a été soulignée. Le rôle que les organisations internationales pourraient jouer à cet égard a été salué. Plusieurs types de partenariat ont été mentionnés. Les participants ont noté que les partenariats entre gouvernement et secteur privé pourraient être un instrument de promotion des effets bénéfiques des migrations. Les associations d'employeurs et les syndicats de travailleurs, en particulier, pourraient aider à développer des politiques de migration et à appuyer leur mise en œuvre.

Nous nous sommes entendus sur l'importance du dialogue social pour assurer l'adhésion des citoyens aux politiques de migration équitables et pour une meilleure représentation des points de vue de tous les acteurs concernant les politiques de développement. Les gouvernements ont été encouragés à coopérer avec le secteur privé et la société civile afin d'améliorer la situation des travailleurs immigrants et celle de leurs familles et également pour promouvoir une meilleure perception des contributions faites par les migrants à la société du pays d'accueil. La coopération entre le secteur privé et les autorités gouvernementales pourrait également faciliter les transferts de fonds vers les pays d'origine, réduire le coût de ces transferts et, encore plus important, promouvoir l'utilisation de l'épargne des migrants de façon productive. La coopération internationale et le partenariat sont aussi essentiels pour combattre les migrations clandestines et pour trouver des solutions aux problèmes qu'elles posent.

Les participants ont appelé à une plus grande coopération entre les gouvernements et tous les autres acteurs, y compris les associations de migrants et de jeunes. La société civile, en général, a un rôle majeur à jouer en coopérant avec les autorités gouvernementales pour la mise en œuvre des politiques et pour aider les migrants à s'adapter à la société du pays d'accueil. Le rôle des partenariats entre les différents acteurs pour donner une formation aux migrants, faciliter leur adaptation dans le pays d'accueil, leur réintégration dans le pays d'origine ainsi que la promotion de leur santé a également été mis en soulevé.

L'importance de promouvoir des partenariats et d'obtenir la coopération internationale pour renforcer les capacités a été soulignée. Le renforcement des capacités a été jugé nécessaire aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil. Les capacités doivent être renforcées dans tous les secteurs du gouvernement qui s'occupent de migrants, y compris, entre autres, la justice, l'intérieur, les services de migration, les affaires extérieures, les services sociaux et le contrôle des frontières. La société civile et le secteur privé pourraient travailler en partenariat afin de renforcer les capacités. La coopération entre gouvernements et également importante en particulier pour partager la technologie, l'expérience et la responsabilité du contrôle aux frontières et pour assurer la protection des migrants, particulièrement pour ceux qui ont besoin de protection internationale, tels que les demandeurs d'asile, les réfugiés, les femmes et les enfants.

Merci, Madame la Présidente.